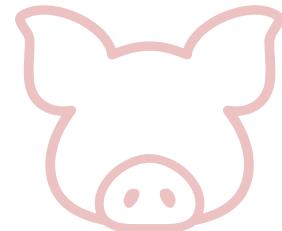


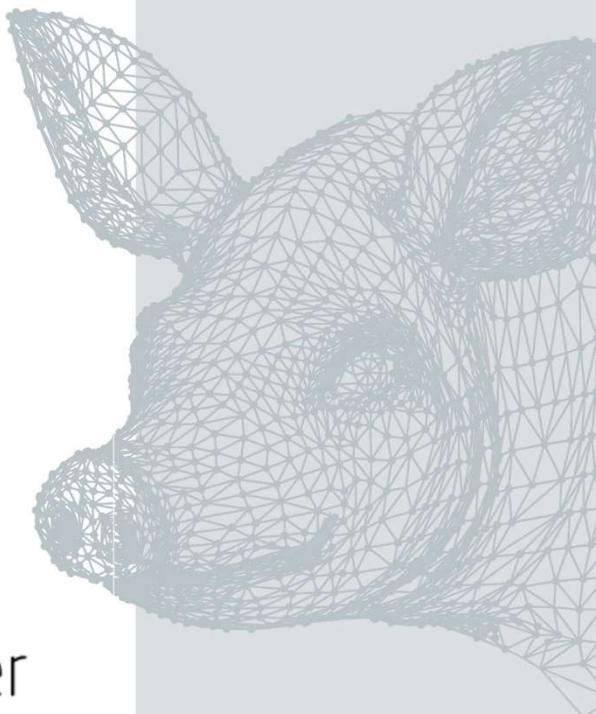
Viandes blanches

**LES
ÉTUDES**



**Veille concurrentielle
internationale de la
filière porcine**

2023



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Veille concurrentielle Filières porcines

Année 2023

Lisa Le Clerc

Nicolas Rouault

Synthèse de l'étude

Avril 2025

Sommaire

Introduction	3
1. Axe 1 – Macroéconomie.....	4
2. Axe 2 - Maitrise des facteurs naturels.....	5
3. Axe 3 - Marché intérieur et potentiel de développement.....	6
4. Axe 4 - Coût de production en élevage.....	7
5. Axe 5 - Organisation de la filière et aspects institutionnels	8
6. Axe 6 - Portefeuille de marché à l'export	9
Indicateur synthétique et conclusion.....	10

Introduction

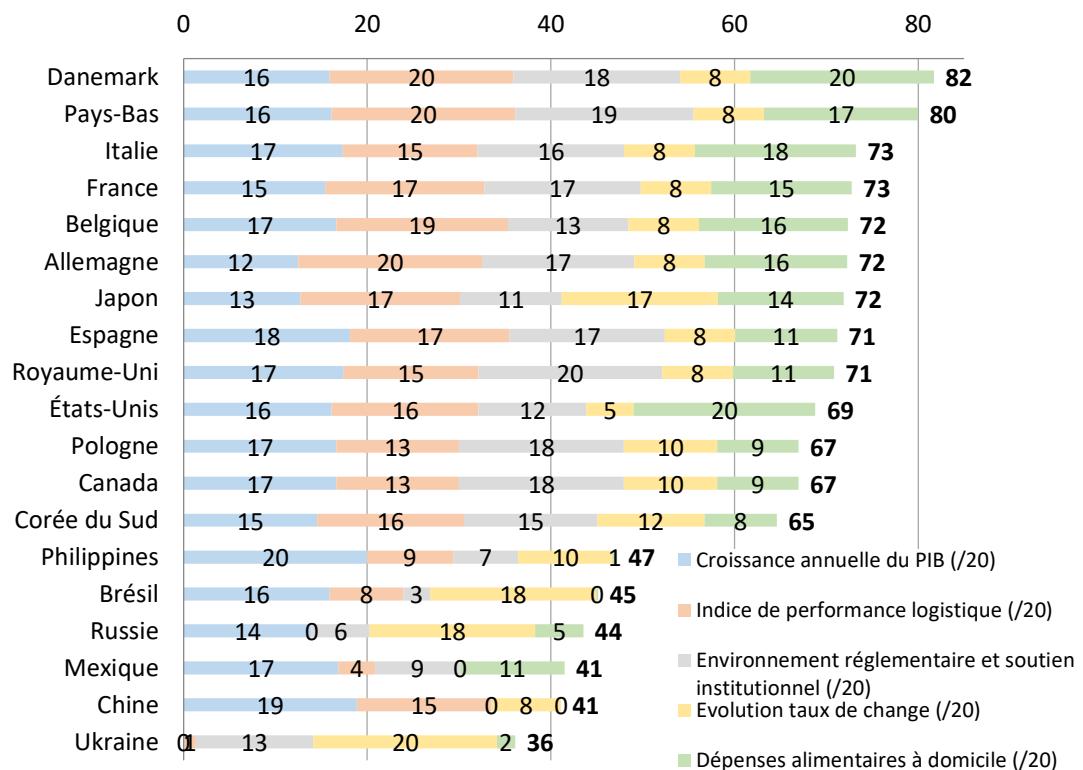
L'année 2023 a été marquée par la deuxième année de la guerre entre l'Ukraine et la Russie. Ces deux pays sont de grands exportateurs mondiaux de céréales et d'oléagineux, notamment de blé, de maïs et d'huile de tournesol. La guerre a entravé les exportations ukrainiennes et les exportations russes ont été soumises à un embargo. Après une envolée en 2022, les cours des grains sont redescendus en 2023, tout en se maintenant à des prix au-dessus de ceux habituels. Ils se sont ensuite répercutés ainsi sur le coût de l'alimentation animale. Le marché de l'énergie en Europe, dépendant du gaz russe, a aussi été touché par le conflit en Ukraine. Les prix du kWh de gaz et d'électricité se sont envolés en 2022. En 2023, les cours se sont détendus, mais ils sont restés à des niveaux supérieurs aux moyennes des années précédentes. Les coûts de l'énergie pour les élevages et les industriels du secteur porcin s'en sont trouvés augmentés. Atténuée par les politiques monétaires des Banques centrales, l'inflation a ralenti, passant dans l'UE-27 de 10,0% en janvier 2023 à 3,4% en décembre 2023 sur 12 mois.

En 2023, le secteur porcin a été marqué par la poursuite de la reconstitution du cheptel en Chine. Après trois ans à faire face à la FPA (fièvre porcine africaine) dans ses élevages et à importer massivement de la viande de porc, la Chine relance sa production pour la troisième année consécutive. Par conséquent, les importations chinoises ont encore diminué. La production et la consommation interne de viande de porc de la Chine a ainsi retrouvé son niveau d'avant crise FPA. Cette reconstitution du cheptel chinois entraîne de nouveau une diminution du commerce international des produits porcins, qui avait fortement progressé entre 2017 et 2020. Les pays exportateurs voient de nouveau leurs exportations se réduire en 2023. En Union européenne (UE), les flux sont restés dirigés vers le marché intra-européen et une baisse de la production dans tous les pays membres est constatée. Ainsi, la production espagnole fléchit pour la deuxième année, alors qu'elle était en croissance depuis 2013. Le recul de la production allemande continue en 2023 : le pays est toujours lourdement affecté par la FPA en élevage qui restreint les exportations vers l'Asie. Hors UE, le Canada est aussi impacté par la baisse du commerce international. Enfin, le Brésil, qui entretient de bonnes relations commerciales avec la Chine, et les Etats-Unis sont les deux seuls pays exportateurs nets qui présentent des volumes exportés en hausse en 2023.

Le marché de la viande porcine est mondialisé et très compétitif. C'est pourquoi cette étude économique aborde le sujet de la compétitivité de la filière porcine française dans une approche globale, et la confronte aux filières porcines des pays concurrents. Dans un contexte de filières porcines concurrentes en mutation, de réduction des importations chinoises et d'une économie mondiale affecté par la guerre en Ukraine et par l'inflation, comment la filière porcine française se place en 2023 sur le marché mondial ? Cette synthèse reprend un par un les axes du rapport « Veille concurrentielle Filières porcines » de 2023, afin de mettre en exergue la situation de la filière porcine française par rapport à la compétitivité des filières des 18 autres pays étudiés.

L'indicateur de Veille concurrentielle FranceAgriMer comprend majoritairement des variables macro-économiques et son champ géographique est large (19 pays parmi les principaux producteurs et exportateurs mondiaux de viande porcine, ainsi que les principaux pays importateurs). Il est construit autour de six thèmes choisis pour représenter les aspects principaux de la compétitivité des filières porcines. Deux à six variables caractérisent chacun des thèmes. L'indicateur compte 27 variables au total, converties en score quantitatifs pour un total de 1 000 points.

1. Axe 1 – Macroéconomie



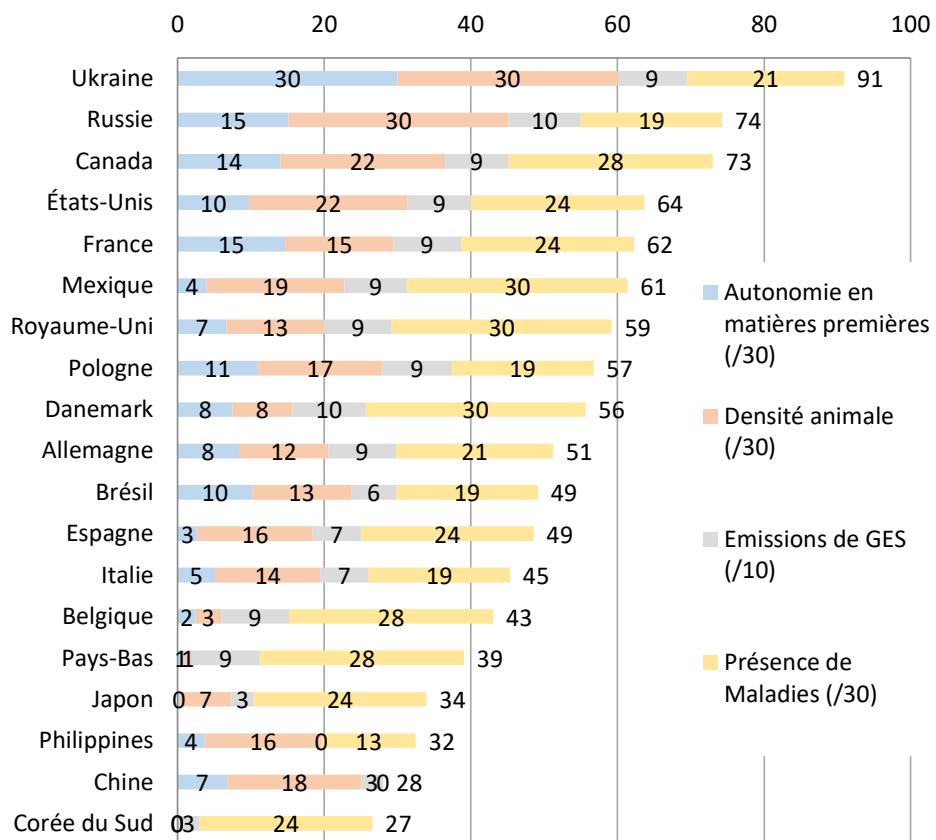
Ce thème regroupe 5 indicateurs caractérisant l'activité économique globale des pays. Il voit une tendance se former selon le degré de développement économique du pays. En effet, les pays d'Europe de l'Ouest ainsi que le Japon sont en tête. Ces pays disposent d'infrastructures performantes, de réglementations et d'institutions favorisant l'entrepreneuriat et le commerce. Le pouvoir d'achat des ménages y est élevé et offre un débouché rémunérateur aux filières agroalimentaires nationales.

La France se classe en 4^e position en 2023 pour le thème Macroéconomie. Son score global augmente largement par rapport à 2022, comme la très large majorité des pays étudiés, notamment grâce à des taux de change avantageux. Dans le cas de la France, la mise à jour des indicateurs PMR (Product Market Regulation) lui est par ailleurs favorable. La France bénéficie d'un pouvoir d'achat fort. Les dépenses alimentaires à domicile françaises sont en hausse en 2023 dans un contexte d'inflation généralisée.

La crise de la COVID-19, qui impacta lourdement la croissance en 2020 est résorbée, les rebonds de 2021 tirent les taux de croissance vers le haut : en moyenne sur 3 ans, le taux de croissance du PIB pour l'ensemble des pays étudiés est de 3,2%. Seule l'Allemagne est en récession en 2023, du fait de l'inflation. La France voit sa croissance ralentir en 2023 pour la même raison, mais la reprise post-covid maintient son taux de croissance trisannuel au-dessus des 3%.

Les performances logistiques françaises sont en retrait par rapport à nombre de pays de l'UE. Les scores concernant l'environnement réglementaire sont révisés. Le Royaume-Uni présente le score le plus faible, grâce à des obstacles au commerce et aux investissements très limités. La France dispose d'un cadre réglementaire globalement favorable à la concurrence, bien que la présence de l'État dans l'économie reste élevée. Des progrès sont possibles pour réduire les barrières dans certaines professions, dans le commerce de détail, et pour faciliter l'accès aux marchés publics.

2. Axe 2 - Maitrise des facteurs naturels



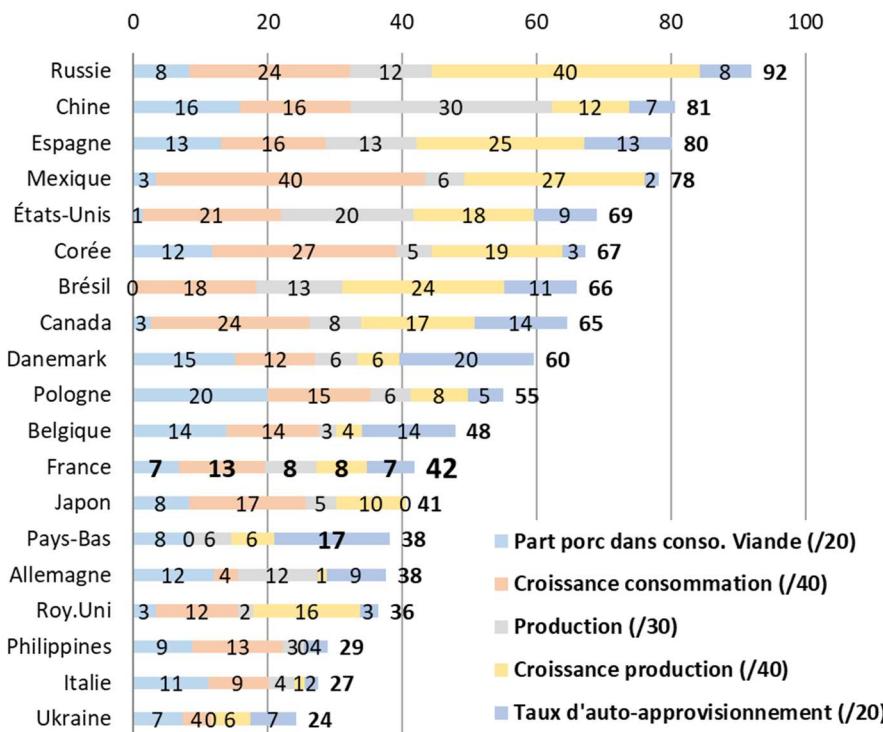
Cet axe met en évidence les facteurs naturels qui peuvent impacter la compétitivité de la production porcine et des filières. Les positions des différents pays sur cet axe évoluent relativement peu : les indicateurs sont, pour 3 d'entre eux, structurels. Cet axe favorise les pays disposant d'une surface de terres arables importante, permettant la production d'aliments pour le bétail présent sur le territoire national. En revanche, elle défavorise les pays dépendants des importations en matière première. L'Ukraine décroche la première place de l'Axe 2, et de loin, portée par son taux d'autosuffisance en céréales. Les émissions de GES par kilogramme de viande produite sont également évaluées, par grandes régions du monde. Le dernier indicateur est le plus volatile, puisqu'il recense la présence de maladies à déclaration obligatoire sur les territoires.

La France tire son épingle du jeu dans le classement, grâce à son autosuffisance en céréales, et notamment en blé, permise par sa surface agricole utilisée considérable. Elle se place 5^e dans l'Axe 2 et perd une place par rapport à 2022. En 2023, son taux d'auto-approvisionnement en céréales hors riz est de 188%, en très légère baisse par rapport à 2022. La densité animale du pays est inférieure à celle de certains de ses voisins européens, comme l'Allemagne et le Danemark, mais surtout les Pays-Bas, ce qui lui confère un avantage au classement. Toutefois, comparée à la Russie ou même au Canada, qui disposent d'immenses étendues de terres, la France reste en retrait.

La France n'est pas épargnée par les maladies puisque la maladie d'Aujeszky, le SDRP et la trichinellose sont présents sur le territoire depuis de nombreuses années. La brucellose porcine est également présente en France en 2023. Toutefois, le pays reste indemne de fièvre aphteuse, peste porcine classique et fièvre porcine africaine, maladies à fort impact économique pour les filières porcines, ce qui explique le bon score pour l'indicateur « présence de maladies ».

3. Axe 3 - Marché intérieur et potentiel de développement

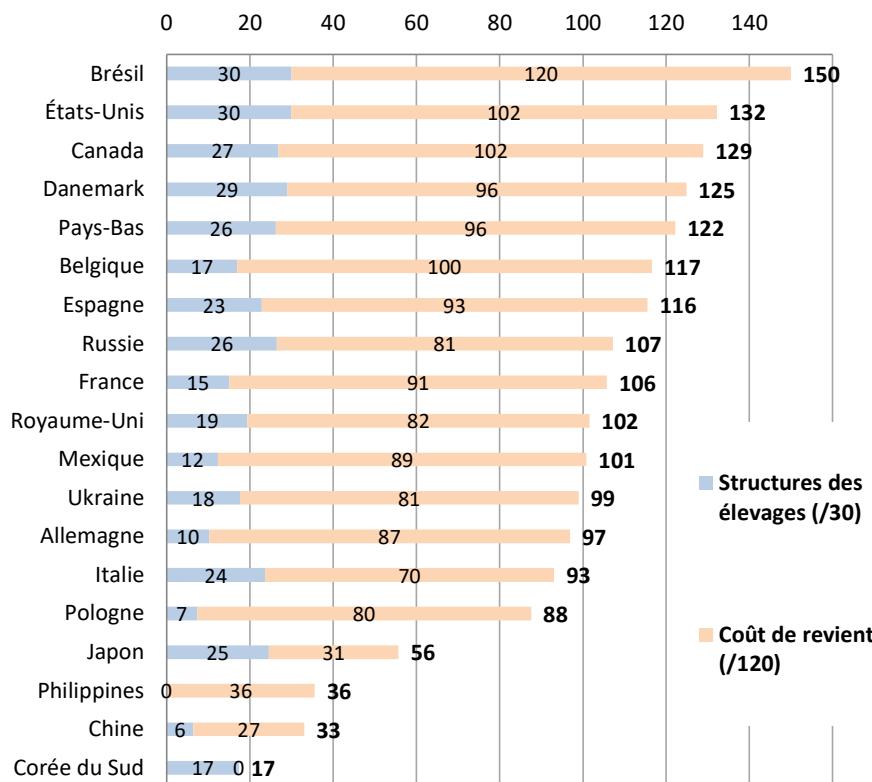
L'axe 3 analyse le marché intérieur des pays de l'étude à travers le niveau de production nationale et son évolution, la consommation par bilan et le taux d'autosuffisance. Pour l'année 2023, les scores sont présentés ci-dessous.



En 2023, la France se place à la 12^e place du classement. La part du porc dans la consommation nationale de viande passe de 37,0% à 36,4% entre 2022 et 2023, et est en dessous de la moyenne des pays analysés (42,0%). De plus, la consommation par bilan de viande de porc de la France en 2023 est en baisse de 5,0% sur un an au niveau national et de 2,8% par habitant sur 10 ans. Cette évolution de la consommation par bilan est bien loin de celle, sur les 10 dernières années, du Mexique (+60,7%), de la Corée (+30,9%), du Brésil (+9,6%), de la Russie (+22,7%), des Etats-Unis (+15,0%) ou encore du Japon (+7,5%). Entre 2013 et 2023, neuf pays ont accompagné la France dans cette déconsommation du porc, dont notamment l'Italie (-12,5%), l'Ukraine (-23,6%) et l'Allemagne (-25,9%).

La production française de porc a été conséquente en 2023 : 2,08 M tec (8^e pays en termes de volume produit). En 2023, la production canadienne a dépassé la française. Le score de la France est impacté par la baisse du volume produit sur les 10 dernières années. En effet, la croissance a été négative sur un an en 2023 (-4,6%) et la production est en dessous du niveau de 2013 (-6,4% sur 10 ans). Dans tous les pays européens étudiés, exceptée l'Espagne, la production de porcs a diminué entre 2013 et 2023, en raison des pressions sociétales et/ou de conditions sanitaires dégradées. Au niveau des pays tiers, sur 10 ans, seules les Philippines (-24,1%) et l'Ukraine (-10,6%) voient leurs productions reculer, à cause de la FPA. La Chine poursuit la reconstitution de son cheptel après la crise sanitaire de FPA : sur un an la production a augmenté de 13,6% et est revenue au niveau d'avant 2018. Entre 2022/23, la croissance du Brésil reprend (+2,5%), tandis que l'Espagne, après une décennie de croissance, fléchit (-5,7%) pour la deuxième année consécutive. Le taux d'auto approvisionnement de la France en 2023 est de 99%, contre 103% en 2022. Ce taux a peu évolué depuis 2007, oscillant entre 98% et 107%. La France est donc presque à l'équilibre en termes d'autosuffisance pour le porc. Elle se place à un score intermédiaire, tout comme la Russie, l'Ukraine et la Chine, entre les pays fortement excédentaires en porc (Danemark, Pays-Bas, Belgique, Canada, Espagne, Allemagne, Etats-Unis et Brésil) et les pays largement déficitaires (Pologne, Philippines, Corée, Mexique, Italie, Royaume-Uni et Japon).

4. Axe 4 - Coût de production en élevage



Les données de 2023 du Canada sont estimées, le pays n'ayant pas pu fournir ses données au réseau InterPIG. Les données pour la Russie et l'Ukraine sont à considérer avec beaucoup de prudence, compte tenu de la difficulté d'accéder à des données fiables sur cette année.

L'Axe 4 concerne le maillon élevage et se décompose en deux variables. La première s'intéresse à la structure des exploitations porcines. Les filières dont la part des porcs situés dans de grands élevages est importante sont considérées ici comme plus compétitives : elles ont de meilleures performances techniques et réalisent des économies d'échelle potentielles. La seconde variable estime les coûts de production du porc dans les différents pays.

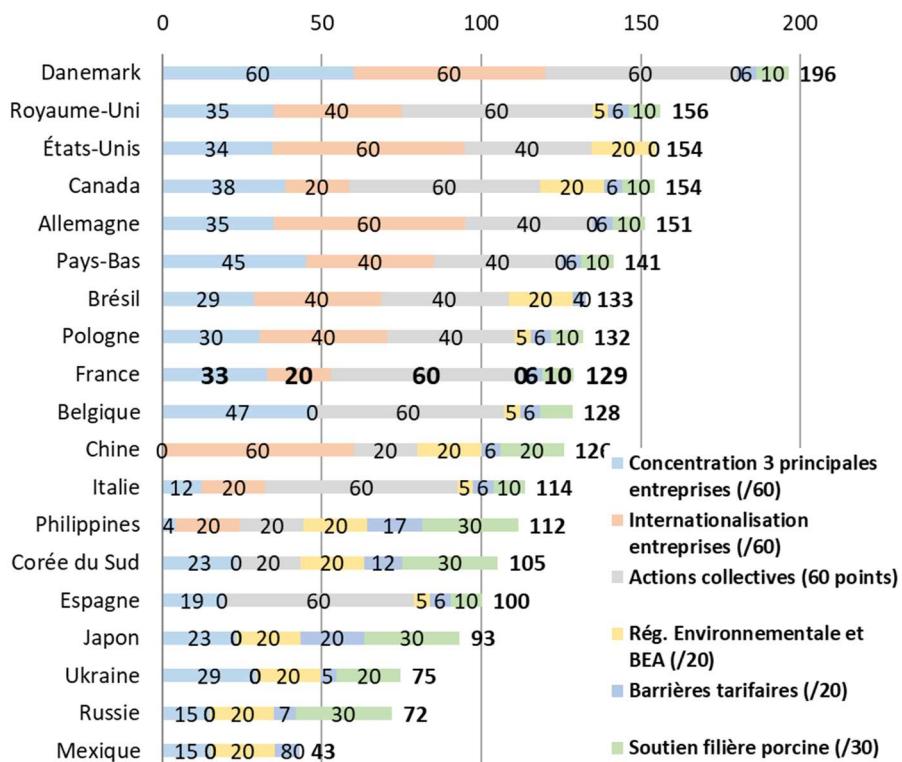
Les pays des Amériques sont en tête de ce thème, portés par des élevages de grande taille (comme au Danemark) et des coûts inférieurs aux autres pays (aliment, main d'œuvre, bâtiments). La France se classe en 9^e position et perd 4 places en 2023. Alors que les coûts de production sont en baisse dans la majorité des pays, grâce à une détente des prix de l'aliment, les coûts français ont augmenté de 6%. De plus, le pays est pénalisé sur cet axe par la faible taille de ses exploitations qui sont restées familiales au fil des années, malgré une concentration des exploitations. La productivité des truies et de la main d'œuvre est néanmoins supérieure à la moyenne des pays étudiés.

L'épidémie de SDRP pèse toujours sur les performances espagnoles. Les mortalités en sevrage vente atteignent 14 %, en légère hausse par rapport à 2022. Ces taux de pertes élevés grèvent la **productivité des truies** : l'Espagne sèvre en moyenne 26,8 porcelets par truie en production par an en 2023 (-4,9 %/2020). En comparaison, les Danois, spécialistes du naissance, sèvrent 34,8 porcelets par truie en production et par an. La France sèvre 30,7 porcelets sevrés par truie par an.

L'inflation, causée par la reprise économique postpandémie et exacerbée par la guerre en Ukraine qui a impacté les prix de l'énergie et des denrées alimentaires, se fait toujours sentir en 2023. La plupart des éleveurs de porcs français ont été protégés de la hausse des prix de l'**énergie** en 2022 grâce à leurs contrats trisannuels, mais la clôture de ces derniers en décembre 2022 affecte à la hausse leurs coûts énergétiques pour 2023 : ils augmentent de 92 % en moyenne. D'autres postes de charges sont affectés : bâtiments, santé, travail, etc.

5. Axe 5 - Organisation de la filière et aspects institutionnels

L'axe 5 analyse l'organisation de la filière porcine de chaque pays étudié. Les scores incluent des critères tels que la concentration des entreprises d'abattage-découpe, l'internationalisation des entreprises, les actions collectives de la filière, les réglementations relatives à l'environnement et au bien-être animal, ainsi que les soutiens publics ou encore les droits de douane. Les scores 2023 sont présentés ci-dessous.

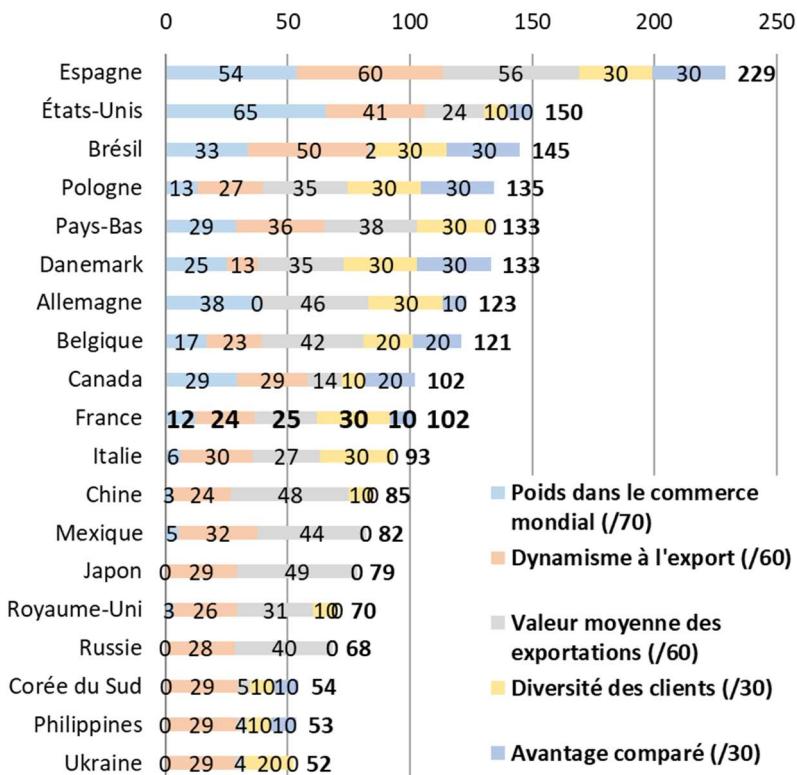


La France se place en 9^e position. Ce résultat montre que l'organisation de la filière française est relativement compétitive, mais que sur certains aspects institutionnels (réglementation, droits de douane et soutien agricole), qui sont inhérents à l'UE, les indicateurs sont moins bons. La France obtient le score le plus élevé possible au niveau des actions collectives grâce à la présence d'une interprofession, de fédérations et d'associations au sein de la filière, d'instituts de recherche travaillant sur le porc, ainsi qu'à la présence de marques et labels collectifs. En France, trois entreprises d'abattage-découpe représentent 55% du volume national en 2023. Le pays se positionne à la 8^e place en termes de concentration des abattages, place prise à la Pologne en 2022. L'activité du maillon abattage est donc plutôt concentrée en France, mais reste loin derrière celle du Danemark, du Canada ou encore des Pays-Bas.

Néanmoins, la France, comme beaucoup d'autres pays de l'UE, est contrainte par une réglementation environnementale et sur le bien-être animal plus forte que dans les pays tiers. Les entreprises de l'Hexagone sont également moins tournées vers l'international que celles des pays concurrents. Ces derniers sont davantage implantées à l'étranger et disposent de bureaux pour l'export, voire des sites de production. Enfin, le soutien à la production porcine et les droits de douane sur les produits porcins sont faibles dans l'UE, comparativement à certains pays asiatiques qui protègent et aident leur production sur leur marché national. Toutefois, les droits de douanes sur les produits porcins importés dans l'UE et le soutien agricole pour la filière porcine ont augmenté en 2023 par rapport à 2022.

6. Axe 6 - Portefeuille de marché à l'export

L'axe 6 analyse les performances des 19 pays à l'exportation, à travers leurs volumes exportés, leurs dynamismes sur plusieurs années, les valeurs de ces exportations, mais aussi par la diversité des clients et leur avantage comparatif sur les produits porcins, qui compare la part du porc dans les exportations de chacun des pays. Pour l'année 2023, les scores sont présentés ci-dessous.



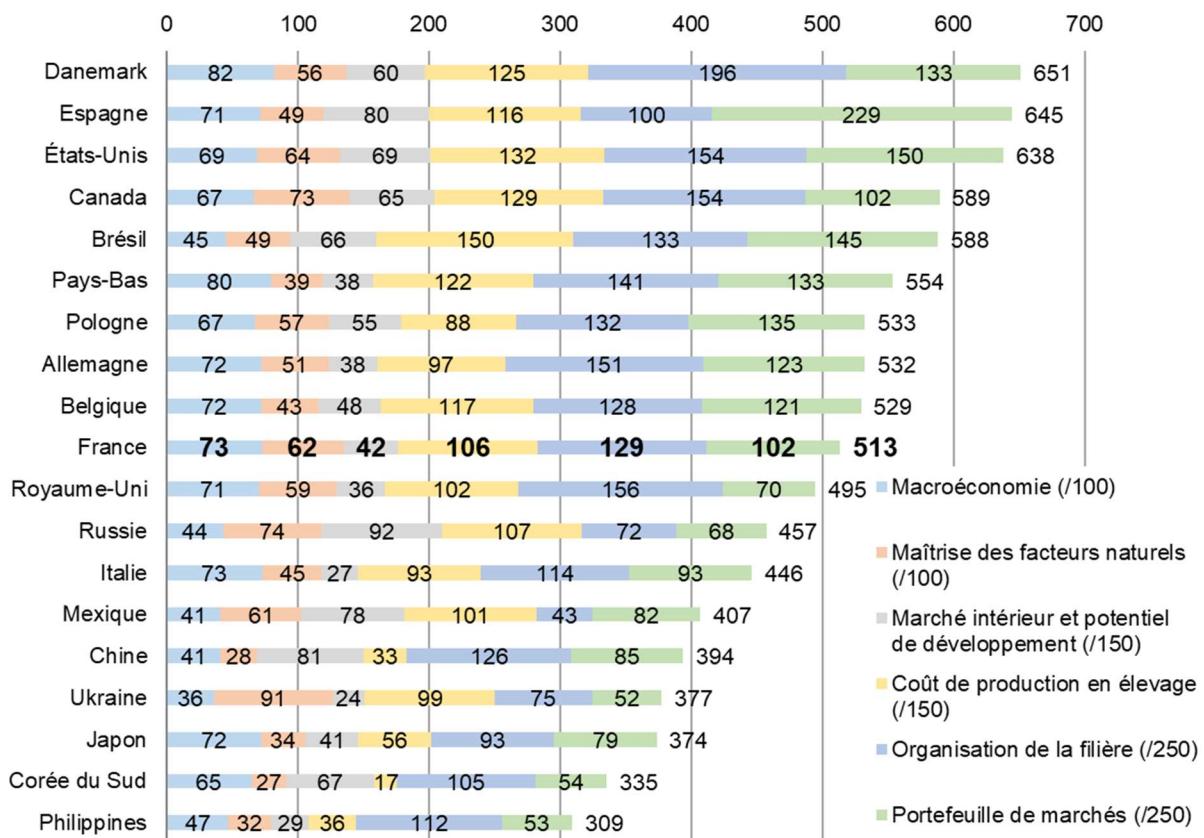
Les données pour la Russie sont à considérer avec beaucoup de prudence, compte tenu de la difficulté d'accéder à des données fiables sur cette année.

La France occupe la 10^{ème} place du classement en 2023. Avec près de 477 Mt exportées, la France est le 10^e exportateur mondial de produits du porc et détient 3,4% des parts de marché mondiales. Les exportations du pays ont diminué sur un an de 7,3%, soit près de 40 Mt, notamment du fait de la baisse du marché chinois. En 2023, la Chine reste la 2^e destination française et concentre 10% du volume exporté, contre 23% en 2020. L'Italie est depuis 2022 le 1er partenaire commercial de la filière française et a reçu 17% des volumes exportés. Comme les autres pays européens de l'étude, la France a exporté en 2023 davantage sur le marché intracommunautaire de l'UE (77%) que vers les pays tiers (23%). Les clients sont ainsi plus divers et moins concentrés sur l'Asie de l'Est.

La France est relativement performante dans la valorisation de ses produits transformés (5^e au classement). Cependant, la France peine à valoriser à l'export ses pièces fraîches, réfrigérées et congelées, qui constituent le gros des exports (12^e position). La filière porcine française se concentre sur les besoins de son marché intérieur et exporte plutôt des produits à faible valeur ajoutée, ne trouvant pas leur place auprès des consommateurs français.

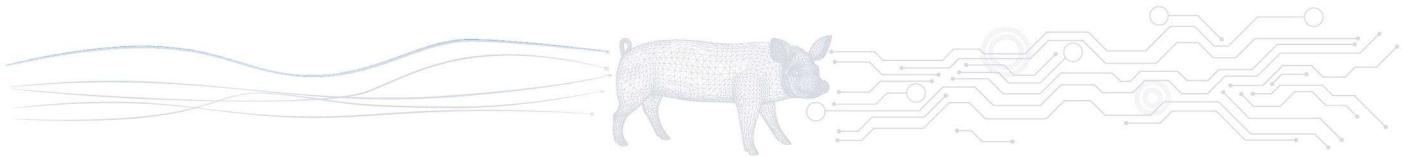
En 2023, l'indice mesurant l'avantage comparatif de la France (1,1) était proche de 1. Un indice supérieur à 1 signifie : une part du porc dans les exportations nationales en valeur supérieure à la moyenne mondiale. La France se situe en 10^e position dans cette variable. Les principaux concurrents de la France sur le marché européen (Danemark, Belgique, Espagne, Pologne et Allemagne) et international (Canada, Etats-Unis et Brésil) ont un avantage comparé plus élevé, montrant ainsi une plus grande spécialisation de leur économie dans le secteur porcin que la France.

Indicateur synthétique et conclusion



En 2023, la France atteint la 10^e place, derrière l'Allemagne, la Belgique et la Pologne, mais devant le Royaume-Uni et la Russie. Le score français augmente de 14 points en 2023, comparativement à 2022. L'Hexagone possède des avantages naturels en ce qui concerne la production porcine, puisqu'elle dispose de matières premières et de surfaces abondantes. Les élevages français souffrent de coûts de l'énergie en forte hausse et de prix de l'aliment élevés par rapport aux autres pays de l'UE en 2023, malgré une bonne technicité. Après une rupture de tendance sur la période 2018-2020 grâce au marché chinois, la reprise de la baisse de la production porcine française se confirme de nouveau en 2023. La consommation nationale par bilan est restée stable entre 2022 et 2023.

Les exportations en volume depuis la France ont fléchi sur un an en 2023, et sont passées en dessous du niveau d'avant l'épisode de FPA en Chine débuté en 2018. La France a été affectée dans une moindre mesure que ses concurrents par l'affaiblissement du débouché chinois. Le taux d'auto approvisionnement proche de l'équilibre permet à la France d'être moins dépendante à l'export, mais il est en dessous des 100%. La part de marché de la France à l'export reste stable en 2023 par rapport à 2022. Cependant, les viandes exportées sont de nouveau moins bien valorisées en raison d'un degré d'élaboration relativement faible. Le programme VPF est efficace dans la reconquête du marché français, mais ne favorise la compétitivité que d'une faible part des pièces sur les marchés extérieurs. Au bilan, le solde commercial de l'Hexagone en 2023, est déficitaire en valeur et excédentaire en volume.



Partenaire de vos innovations



IFIP - Institut du porc



IFIP - WebTV

Siège social et administratif
5 rue Espagnol - 75020 Paris

Ifip Rennes
9 Boulevard du Trieux - 35740 Pacé

Centre International de Recherche - Innovation CIRI
41 Le Bois Hamon, route de Miniac sous Becherel - 35850 Romillé

Tél. : +33 02 99 60 98 20

Cette étude a été réalisée grâce au soutien financier :

De FranceAgriMer



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

LES ÉTUDES

Veille concurrentielle internationale de la filière porcine 2023
édition juin 2025

Directeur de la publication : Martin Gutton
Rédaction : direction Marchés, études et prospective
Conception et réalisation : service Communication / Impression : service Arborial
ISSN : 3000-4063

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 ■ www.franceagrimer.fr

 FranceAgriMer